

Visite d'étude sur la protection sociale République du Congo et République du Mali

1. INTRODUCTION

Au fil de la dernière décennie, la protection sociale est devenue une composante majeure des stratégies mondiales de développement et un outil fondamental de lutte contre la faim. À cet égard, la protection sociale joue un rôle central dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier pour atteindre l'objectif numéro 1, qui vise à « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », en mettant en place de solides cadres de politiques fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieux de l'égalité des sexes.

La protection sociale favorise l'inclusion sociale et la création de capital humain et social par le biais du lissage des revenus et de la consommation, garantissant ainsi l'accès aux biens et services de base et stimulant la production inclusive grâce au renforcement des capacités, des compétences, des droits et des opportunités. La pauvreté est un concept multidimensionnel ; les façons de l'aborder sont nombreuses et dépendent des contextes et des approches adoptées par chaque pays en matière de politiques. Parmi leurs différents effets dans les pays en développement, ces politiques ont largement contribué à faire reculer l'extrême pauvreté.

La protection sociale figure également parmi les principaux domaines de compétence du Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (*International Policy Centre for Inclusive Growth*, IPC-IG). L'IPC-IG est un forum mondial de premier plan consacré au dialogue Sud-Sud autour de politiques de développement novatrices visant à renforcer les connaissances et les capacités des pays en développement en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de politiques efficaces pour parvenir à une croissance inclusive.

L'IPC-IG est né d'un accord de partenariat entre le Gouvernement du Brésil, représenté par le ministère de la Planification, du Développement et de la Gestion (MP), et l'Institut brésilien de recherche économique appliquée (*Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada*, Ipea) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Depuis sa fondation en 2004, il a fourni des services et élaboré des outils destinés à renforcer les capacités institutionnelles des gouvernements de pays en développement, notamment dans le domaine du suivi et de l'évaluation (S&E) de politiques publiques et de la protection sociale. L'approche novatrice de l'IPC-IG repose sur trois piliers : la production de connaissances, le partage de connaissances et le renforcement des capacités.

L'une des compétences fondamentales du Centre consiste à appuyer la conception, la mise en œuvre ainsi que le suivi & l'évaluation de politiques, programmes et projets de protection sociale, mais aussi à dispenser des formations et à mener des activités de partage de connaissances ainsi que des initiatives de collaboration interinstitutionnelles. Depuis sa création, l'IPC-IG a eu le privilège d'organiser ce genre de visites d'études et d'accueillir différentes délégations. Ces expériences ont



constitué des collaborations interinstitutionnelles très enrichissantes pour tous ceux qui y ont pris part. Plus que de simples invités, les participants à ces visites d'études sont devenus des partenaires et de véritables amis de longue date du Centre.

Dans ce contexte, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) a invité l'IPC-IG à organiser une visite d'étude 2017 sur la protection sociale à l'attention des membres des Gouvernements de la République du Congo et de la République du Mali. Cette visite d'étude s'est tenue à Brasília, dans les locaux du Centre, du 29 mai au 2 juin 2017.

2. OBJECTIF

Le principal objectif de la visite d'étude 2017 sur la protection sociale organisée par l'IPC-IG à l'attention des membres des Gouvernements de la République du Congo et de la République du Mali est d'encourager le partage de connaissances et de renforcer les capacités institutionnelles en exposant l'expérience du Brésil et les enseignements tirés par le pays en matière de systèmes de protection sociale, de programmes de réduction de la pauvreté et de coordination intersectorielle des politiques.

3. PARTICIPANTS

La visite d'étude sur la protection sociale a été coordonnée et organisée par le docteur Sergei Soares, chercheur à l'Ipea et chercheur associé à l'IPC-IG, qui a représenté le Centre à cette occasion.

Parmi les participants à la visite d'étude figurent des représentants des Gouvernements de la République du Congo et de la République du Mali ainsi que des représentants du Groupe de la Banque mondiale :

Délégation de la République du Congo

1. **S.E. Docteure Antoinette Dinga-Dzondo**, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ;
2. **S.E. Monsieur Louis Sylvain Goma**, ambassadeur de la République du Congo au Brésil ;
3. **Monsieur Christian Aboke-Ndza**, directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ;
4. **Monsieur Ferdinand Sosthène Likouka**, directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale ;
5. **Monsieur Emmanuel Akouala Mpan**, directeur de cabinet du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public ;
6. **Madame Anasthasie Ossangatsama**, directrice générale de la Solidarité, membre de l'unité de gestion du projet LISUNGI ;
7. **Monsieur Jean Hervé Nzihou Ngomo**, conseiller culturel de l'ambassade de la République du Congo au Brésil.

Délégation de la République du Mali

1. **Monsieur Abdoulaye Diabate**, conseiller technique au ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire (MSAH) ;
2. **Monsieur Diakaridia Dembele**, Conseiller technique au ministère de l'Économie et des Finances (MEF) ;
3. **Monsieur Mahmoud Ali Sako**, coordinateur du programme de filets sociaux Jigisemejiri (MEF) ;
4. **Monsieur Djibril Thiam**, responsable RSU, programme filets sociaux Jigisemejiri (MEF) ;
5. **Monsieur Abdramane Niama Togora**, gestionnaire de la base de données DNDS/DNPSES (MSAH) ;
6. **Monsieur Sogo Coulibaly**, chef de division filets sociaux à la DNPSES (MSAH) ;
7. **Monsieur Bakary Bengaly**, directeur régional du développement social et de l'économie solidaire de Mopti (MSAH) ;
8. **Monsieur Kalilou Sylla**, spécialiste en protection sociale au bureau de la Banque mondiale Bamako.

1. Madame Adriana Alves, consultante, Groupe de la Banque mondiale.

4. BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

Sergio Augusto de Abreu e Lima Florêncio Sobrinho

Ambassadeur Sergio Augusto de Abreu e Lima Florêncio Sobrinho est actuellement à la tête de la Direction des études et relations économiques et politiques internationales (DINTE) de L'Institut de recherche économique appliquée (Ipea). Titulaire d'un Master en économie de l'université d'Ottawa (1977) et diplômé en sciences économiques par l'université d'État de la Guanabara (UEG), actuelle université de l'État de Rio de Janeiro (1970), il est également diplômé du cours de préparation à la carrière de diplomate dispensé par l'Institut Rio Branco (1970). Il possède une vaste expérience dans le domaine de l'économie, en particulier de l'économie internationale, du développement économique et des relations internationales. Éminent ministre des Affaires étrangères, il a effectué depuis 1971 de nombreuses missions diplomatiques et s'est distingué en tant qu'ambassadeur du Brésil au Mexique en 2008, en tant qu'ambassadeur adjoint de la délégation brésilienne permanente à Genève (Suisse) en 2006 et en tant qu'ambassadeur du Brésil en République de l'Équateur en 2002.

Didier Trebuçq

Didier Trebuçq est directeur de pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Brésil depuis le 11 janvier 2016. Au service du PNUD depuis plus de 13 ans, il en a été le Représentant résident au Pérou (2010-2015), où il a notamment dirigé le soutien accordé par le PNUD à l'organisation de la Conférence mondiale sur le changement climatique (COP20) à Lima ; il a été Représentant résident adjoint au Guyana (2008-2010) et a également travaillé avec la Communauté caribéenne (CARICOM) sur la coopération en matière de programmes régionaux ; il a en outre occupé pendant huit mois le poste de Représentant résident par intérim du PNUD au Guyana. Il a dirigé l'équipe du PNUD pour la reconstruction du Sud de l'Inde après le tsunami qui a frappé la région (2005-2008) et a été responsable du Programme de la prévention des crises et du relèvement du PNUD Inde (2002-2005).

Il a participé à deux courtes missions dans les Îles Salomon (2007) et au Burkina Faso afin d'aider ces deux pays et les bureaux respectifs du PNUD à concevoir des stratégies de relèvement et de coordination de l'aide humanitaire après les catastrophes. Avant de rejoindre le système des Nations Unies, il a été chef de la délégation de la Croix-Rouge en Colombie et en Équateur, puis administrateur de Médecins sans Frontières au Kirghizistan et au Tadjikistan ; il a ensuite occupé pendant cinq ans un poste de cadre dans le secteur de la banque privée en France. Didier Trebuçq est un économiste de nationalité française ; il est titulaire d'un Master en science du développement durable de l'*Imperial College London* (Royaume-Uni), avec une spécialisation en économie de l'environnement, et d'un Master en administration des entreprises de l'Institut Français de Gestion (France).

Diana Sawyer

Diana Sawyer est titulaire d'un doctorat en sciences de la population de l'Université de Harvard, aux États-Unis (1980). Après avoir quitté son poste de directrice du Secrétariat à l'évaluation et à la gestion de l'information du ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim (SAGI/MDS), elle a rejoint en 2009 l'IPC-IG, où elle remplit désormais les fonctions de chercheuse en chef et de coordinatrice de recherche. Parmi les principales étapes de sa carrière universitaire figurent les postes de professeur adjoint au *Center for Latin American Studies* de l'Université de Floride, Gainesville (1981), et de chercheuse invitée à la faculté de médecine de l'Université de Yale (1990-1991) et au Bureau d'études sur la population à l'Université de Princeton, aux États-Unis (1995-1996).

Diana a rejoint l'Université fédérale de l'État brésilien de Minas Gerais (UFMG) en tant que professeur associée en 1978, où elle a passé la plus grande partie de sa carrière ; après avoir obtenu le statut de professeur titulaire, elle a pris sa retraite en 2007 et possède désormais le titre de professeur émérite de cette même institution. Ses domaines de compétence sont l'analyse démographique, la population et les politiques publiques, la conception et la mise en œuvre de systèmes intégrés de suivi et d'évaluation à l'usage de programmes sociaux, les méthodologies d'évaluation d'impact quantitative et les études relatives à la pauvreté et à la vulnérabilité.



Sergei Soares

Sergei Soares est titulaire d'une licence en physique de l'Université pontificale catholique de Rio de Janeiro (1990), d'un Master (1995) et d'un doctorat en économie (2010) de l'Université de Brasília (2010). Il a rejoint l'IPC-IG en 2015 en tant que chercheur en chef. Il a présidé l'Ipea de mai 2014 à avril 2015 et mène depuis 1998 des recherches pour cette institution dans le domaine des inégalités, de la pauvreté, de l'éducation, de la discrimination raciale et du marché du travail. Ses domaines de compétences sont l'économie et l'économétrie, en particulier l'économie du bien-être. Avant d'entrer à l'Ipea, il a travaillé au ministère brésilien de l'Éducation et à la Banque mondiale dans le domaine de l'éducation.

Luis Henrique Paiva

Luis Henrique Paiva est titulaire d'une licence en sociologie de l'Université fédérale de l'État brésilien de Minas Gerais (1992) et d'un doctorat en sociologie et en politique de cette même institution. Il est également titulaire d'un Master en sociologie (Université fédérale de Campinas, Unicamp, 1995) et en politiques sociales (Université de Southampton, 2009). Fonctionnaire du ministère de la Planification, du Budget et de la Gestion, Luis Henrique possède une vaste expérience professionnelle au ministère de la Sécurité sociale et du Travail et au ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim, pour lesquels il a travaillé en tant que conseiller, secrétaire national et secrétaire national adjoint pour le programme *Bolsa Família*. Il a récemment été détaché auprès de l'Ipea. Dans le cadre de son travail avec la Direction des études et relations économiques et politiques internationales (DINTE), il collabore avec l'IPC-IG sur des projets menés conjointement par ces différentes institutions.

Denise Marinho dos Santos

Denise Marinho dos Santos est titulaire d'une double licence en publicité et journalisme (1993 et 1996) et d'un MBA en marketing (2005) de l'Université pontificale catholique de Rio de Janeiro. Elle a validé un cours de troisième cycle universitaire en gestion environnementale à l'université fédérale de Rio de Janeiro (2015) et suit actuellement un Master en gestion publique. Denise est responsable de la communication à l'IPC-IG. Avant de rejoindre le Centre, elle a travaillé pour le Groupe de la Banque mondiale en tant qu'associée de communication et consultante, mais aussi pour des entreprises privées comme CNN, Globo News, Globo Online et Vale do Rio Doce en tant que journaliste et professionnelle de marketing.

Eduardo da Silva Pereira

Eduardo da Silva Pereira est membre de la carrière des Spécialistes en politiques publiques et gestion gouvernementale. Il occupe depuis 2015 le poste de directeur des conditionnalités au Secrétariat national au revenu des citoyens (*Secretaria Nacional de Renda de Cidadania*, SENARC), du ministère du Développement social et agricole (MDSA). Il est expérimenté en politiques sociales, il a coordonné le département de statistiques, de démographie et d'actuariat du secrétariat aux Politiques de Sécurité sociale entre 2005 et 2015 et a été conseiller du Secrétaire général du ministère de la Sécurité sociale de 1997 à 2003. Il a été chef de cabinet de la Secrétaire générale du ministère du Travail et de l'Emploi entre 2003 et 2004 et il a travaillé au sein du Conseil de développement économique et social de la Présidence de la République entre 2004 et 2005. Titulaire d'un Master en gestion de systèmes de sécurité sociale de l'université d'Alcalá, il a une formation en sciences économiques de l'université fédérale de l'État brésilien de Minas Gerais avec une spécialisation en sciences politiques de cette même université. Il a suivi des cours d'administration publique à l'École nationale

d'administration publique, des cours d'économie à l'université George Washington et des cours sur la Réforme des systèmes de sécurité sociale à la *Harvard Kennedy School*.

Lucas Mation

Lucas Ferreira Mation est chef de l'assistance technique (*Assessoria Técnica*, ASTEC) de la présidence de l'Ipea. Il est titulaire d'un Master en économie de l'Université pontificale catholique de Rio de Janeiro (PUC-Rio, 2011) et d'un diplôme d'économie de l'université de São Paulo (2007). Il travaille depuis 2009 à l'Ipea en tant que technicien de planification et de recherche. Il a publié différents travaux dans le domaine du développement économique, de l'économie urbaine, de la productivité et du monde des affaires. À l'ASTEC, il coordonne le Laboratoire de données de l'Ipea (IpeaData-lab) des scientifiques de données de la présidence de l'Ipea et se concentre plus particulièrement sur l'intégration de registres administratifs pour faciliter les évaluations de politiques publiques.

Joana Mostafa

Joana Mostafa est économiste et fonctionnaire au sein du Gouvernement brésilien ; elle est spécialiste en matière de politiques sociales et de recherche sur les problématiques hommes/femmes au sein de l'Institut de recherche économique appliquée (Ipea).

Elle a récemment été responsable de l'un des programmes de transferts monétaires brésiliens les plus célèbres, le *Bolsa Família*; contribuant ainsi au développement des ressources institutionnelles, technologiques et humaines du système national de protection sociale. Son programme de recherche couvre une vaste palette d'intérêts, tels que l'impact macroéconomique des dépenses en politiques sociales, les disparités hommes/femmes en matière de pensions et le fonctionnement des transferts monétaires.

Marcelo de Sousa

Marcelo de Sousa est titulaire d'un Master en sociologie politique et d'un doctorat en sociologie du travail de l'université de Brasília (UnB). Depuis 2001, il est fonctionnaire titulaire du ministère de la Planification, du Budget et de la Gestion ; il a acquis une vaste expérience auprès du ministère brésilien du Travail et de l'Emploi (MTE) en tant que Conseiller exécutif du service (2001-2002) et Coordinateur général du service des Qualifications (2003-2008). De 2009 à 2016, il a travaillé pour le ministère du Développement social et de la Lutte contre la Faim (MDS) sur l'inclusion sociale dans le cadre du programme *Bolsa Família* (secrétariat national au revenu des citoyens, SENARC) et en tant que Conseiller spécial en matière d'inclusion productive au service des Zones urbaines, où il était chargé de la coordination de projets d'inclusion productive dans le cadre du plan « Brésil sans misère » (*Brasil Sem Miséria*), telle que la qualification professionnelle, l'intermédiation de main-d'œuvre, le microcrédit, l'entrepreneuriat et l'économie solidaire. Depuis 2017, il est de retour au ministère du Travail, où il travaille sur les statistiques du marché du travail.

Marco Prates

Marco Prates est assistant aux communications de l'IPC-IG pour l'Initiative brésilienne d'apprentissage pour un Monde sans pauvreté (*World without Poverty*, WWP). Il est titulaire d'une licence en communication et de journalisme de l'université de Brasília (UnB) et d'un Master en arts et médias de l'Université de la Sorbonne-Nouvelle (Paris 3). Avant de rejoindre le Centre, il a travaillé dans les domaines de la communication d'entreprise et dans les médias imprimés, radiophoniques et en ligne. À Brasília, il a couvert les affaires politiques, économiques et locales pour le réseau d'information radiophonique CBN et le journal *Correio Braziliense*. À São Paulo, il a été conseiller de presse pour la compagnie pharmaceutique Roche et rédacteur des affaires politiques et nationales pour EXAME.com (groupe Abril), un site consacré aux activités commerciales.

Mariana Balboni

Mariana Balboni est responsable principale de projets à l'IPC-IG. Elle était auparavant coordinatrice à l'Observatoire de la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes de la CEPAL. Elle a également été chargée de créer le Centre

d'études sur les technologies de l'information et de la communication au sein du Comité de gestion de l'Internet (*Comitê Gestor da Internet*), qui est devenu une référence entre 2004 et 2008 en matière de production d'indicateurs et de statistiques sur la disponibilité et l'utilisation de l'Internet au Brésil.

Mariana est titulaire d'un doctorat en science de la communication de l'Université de São Paulo (USP), dans le cadre duquel elle s'est spécialisée dans l'impact des TIC sur le développement socio-économique des communautés à faible revenu. Elle est également titulaire d'un Master en science de la communication de l'Université de Montréal (Canada) et d'une licence en communication de l'USP en spécialité journalisme.

Nathalie Beghin

Nathalie Beghin, belge et brésilienne, vit au Brésil depuis 30 ans. Elle est économiste diplômée de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et titulaire d'un doctorat en politique sociale de l'Université de Brasília (UnB). À la fin des années 1980, elle a été conseillère du Président de l'Institut national pour l'alimentation et la nutrition (INAN) du ministère de la Santé et chercheuse au Programme d'études sur la faim du Centre d'études sur la santé publique (*Núcleo de Estudos de Saúde Pública*, NESP) de l'Université de Brasília (UnB). Jusqu'en 2005, elle a ensuite été chercheuse à l'Institut de recherche économique appliquée (Ipea) dans les domaines de la lutte contre la faim et la pauvreté, l'alimentation et la nutrition, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'inégalité raciale et la responsabilité sociale du secteur privé.

Pendant ces années, elle a aussi participé en tant que représentante de l'Ipea aux principales stratégies du Gouvernement brésilien contre la faim et la pauvreté : le Programme national contre la faim du Président Itamar Franco (1992-1993), la stratégie contre la pauvreté « *Comunidade Solidária* » du Président Fernando Henrique Cardoso (1994-1997) et la création du programme *Bolsa Família* du Président Luis Inácio Lula da Silva (2003-2004). En 2006, Nathalie Beghin a été conseillère auprès du représentant de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) au Brésil, où elle a assuré la liaison entre la Banque et la société civile et a également participé à la construction de la stratégie pays du BID au Brésil. Entre 2007 et 2011, elle a fait partie de l'équipe de l'ONG *Oxfam International* au Brésil, d'abord en tant que conseillère en matière de politiques puis en tant que chef du bureau de Brasília.

En 2011, elle a rejoint l'équipe du ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan national contre l'extrême pauvreté « Brésil sans Misère » de la Présidente Dilma Rousseff. Depuis 2012, Nathalie Beghin est responsable des politiques de l'Institut d'études socioéconomiques (INESC), une ONG brésilienne de défense des droits de l'homme. En 2002, elle a fondé l'ONG Action brésilienne pour la nutrition et les droits de l'homme (ABRANDH), qu'elle a présidée jusqu'en 2008.

Rodrigo Orair

Rodrigo Orair est titulaire d'une licence en économie obtenue avec mention à l'Université fédérale de l'État brésilien de Minas Gerais (UFMG, 2002) et d'un Master en économie de l'Université de Campinas (Unicamp, 2006). Il est chercheur à l'Ipea, actuellement détaché auprès de l'IPC-IG. Rodrigo est spécialiste en macroéconomie et en finances publiques ; il a publié de nombreuses études sur des questions liées aux dépenses publiques et à l'imposition au niveau des gouvernements locaux et centraux, mais aussi à la relation entre ces schémas de finances publiques et le développement global du pays. Ces études techniques ont été commandées et utilisées par plusieurs institutions publiques brésiennes telles que l'Ipea, le ministère des Finances et la Cour fédérale des comptes (*Tribunal de Contas da União*, TCU).

Rogério Nagamine Costanzi

Rogério Nagamine Costanzi est titulaire d'un Master en économie de l'Institut de recherche économique de l'université de São Paulo (IPE/USP) et en direction et gestion de systèmes de sécurité sociale de l'université d'Alcalá (Espagne) et de l'Organisation ibéro-américaine de sécurité sociale (OISS). Rogério Nagamine Costanzi est spécialiste en politiques publiques et en gestion gouvernementale au Gouvernement fédéral depuis 2000. Cet auteur a également occupé des postes au sein du ministère de la Sécurité sociale (conseiller spécial du ministre, directeur du département du Régime général de sécurité sociale et coordinateur général d'études en sécurité sociale), du ministère du Travail et de l'Emploi (conseiller spécial du ministre et coordinateur général de politiques, de l'emploi et du revenu) et de l'OIT. Il est membre du Conseil national de sécurité sociale (*Conselho Nacional de Previdência Social*, CNPS). Il a remporté le Prix interaméricain de protection sociale (2nde place) décerné par la Conférence interaméricaine de sécurité sociale (CISS) en 2015 et le Prix SOF de Monographie décerné par le ministère de la Planification/École d'administration financière (ESAF) en 2016. Il est actuellement coordinateur de l'Ipea en matière de sécurité sociale.

5. PROGRAMME

Le programme de la visite d'étude 2017 sur la protection sociale de la République du Congo et de la République du Mali a consisté en une série de rencontres avec des spécialistes de nombreux aspects du système de protection sociale brésilien et de l'expérience du pays en matière de mise en œuvre, de gestion et de suivi de politiques internationalement connues, comme les programmes *Bolsa Família* et *Brasil sem Miséria*.

La plupart de ces spécialistes viennent de l'Ipea et de l'IPC-IG. Il s'agit de chercheurs largement expérimentés en matière de suivi et d'évaluation de politiques publiques qui conseillent ou ont conseillé des décideurs politiques de premier plan au sein du Gouvernement brésilien. Nombre d'entre eux ont également occupé des fonctions officielles et disposent d'une vaste expérience en matière de gestion de programmes sociaux. Les réunions se sont étalées sur quatre journées (deux le matin, une l'après-midi). Des séances supplémentaires ont été ajoutées au programme. Des séances de débriefing menées par les membres des délégations ont été programmées à la fin de chaque journée.

Le programme a également prévu une journée de visite de terrain dans un Centre de référence d'assistance sociale (*Centro de Referência de Assistência Social, CRAS*) et dans un restaurant communautaire situés dans les environs de la ville d'Estrutural.

Programme de la visite d'étude 2017 sur la protection sociale - République du Congo et République du Mali

Jour	Lundi 29 mai	Mardi 30 mai	Mercredi 31 mai	Jeudi 1 ^{er} juin	Vendredi 2 juin
Matin	<p><u>Ouverture</u></p> <p>M. Didier Trebuçq, directeur de pays, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Brésil</p> <p>Chef de la délégation de la République du Congo : S. E. Docteur Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité</p> <p>Chef de la délégation de la République du Mali : M. Abdoulaye Diabate, conseiller technique au ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire</p>	<p>Séance 3 : « La protection sociale au Brésil », M. Rogerio Nagamine</p> <p>Séance 4 : « Le Programme <i>Bolsa Família</i> », M. Luis Henrique Paiva</p>	Visite sur le terrain	<p>Séance 6 : « Les défis du système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle », Mme Nathalie Beghin</p> <p>Séance supplémentaire : À Propos de L'IPC-IG, Mme Denise Marinho</p>	<p>Séance 9: "Conditionnalités du Programme <i>Bolsa Família</i>", M. Eduardo da Silva Pereira</p> <p>Séance supplémentaire : "À propos du WWP", M. Marco Prates</p>
	<p>Séance 1 : « Aperçu du système de protection sociale au Brésil », M. Luis Henrique Paiva</p> <p>Séance 2 : « La plateforme en ligne socialprotection.org », Mme Mariana Balboni</p> <p>Bilan du jour</p>	<p>Séance 5: "La réduction des inégalités grâce à la politique budgétaire brésilienne : le rôle redistributif de la protection sociale - Principales tendances et difficultés en matière de pérennité budgétaire", M. Rodrigo Orair</p> <p>Bilan du jour</p>		<p>Séance 7 : « L'inclusion productive urbaine : l'expérience du plan Brésil sans Misère », M. Marcelo de Sousa</p> <p>Séance 8 : « Le Cadastro Único et les autres registres administratifs », Mme Joana Mostafa</p> <p>Bilan du jour</p>	<p>Séance 10 : « IpeaDataLab : L'intégration des registres administratifs », M. Lucas Mation</p> <p>Séance de clôture</p> <p>Bilan général</p>
Après-midi			Bilan du jour		

6. RÉSUMÉ DES SÉANCES

Jour 1 : 29 mai 2017

Cérémonie d'ouverture

À l'occasion de l'ouverture de l'événement, les participants ont fait part de leurs attentes quant à la composante « partage de connaissances » de la visite d'étude organisée en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale dans le cadre de la mission de l'IPC-IG consistant à promouvoir la coopération Sud-Sud. La délégation de la République du Congo dirigée par la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, la docteure Antoinette Dinga-Dzondo, a exprimé son intérêt pour la coordination intersectorielle et interfédérative et pour le financement en matière de mise en œuvre de politiques sociales.

La ministre a déclaré que depuis 2014, le Président de la République du Congo avait eu connaissance de tout ce qui se faisait au Brésil en matière sociale et s'était engagé à lancer un transfert de connaissances. Depuis lors, le Gouvernement du Congo a commencé à élaborer des projets de protection sociale qui en sont toujours à une phase pilote. Le registre social du Congo comprend actuellement 41 000 familles, dont 4 000 bénéficient de programmes sociaux. L'administration actuelle souhaite augmenter le nombre de familles inscrites à 400 000. La délégation de la République du Congo comprenait également 4 techniciens issus du ministère de la Planification, de la Statistique et de l'Intégration régionale, du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public et de l'équipe de gestion du projet LISUNGI.

Les deux pays ont également manifesté leur intérêt pour la gestion des données. Le chef de la délégation de la République du Mali et conseiller technique du ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire (MSAH), M. Abdoulaye Diabate, a expliqué que le besoin du Mali d'améliorer la qualité de ses données statistiques concernait l'ensemble des projets, pas seulement le domaine de la protection sociale. Il a indiqué la nécessité de partager et de coordonner les bases de données entre les différents ministères.

M. Sergei Soares, associé de recherche à l'IPC-IG, a déclaré que cette visite d'étude constituait une excellente occasion d'échanger des connaissances, d'autant que les principales préoccupations de protection sociale évoquées par les deux pays en visite correspondaient aux domaines de compétence du Brésil en général et de l'IPC-IG en particulier. M. Didier Trebucq, directeur pays du Programme des Nations Unies pour le développement a fait remarquer que les résultats obtenus par le Brésil en matière de protection sociale étaient le fruit de politiques proactives et a encouragé tous les participants à nouer des relations d'échange de connaissances afin de renforcer l'offre de services publics au Brésil, au Mali et au Congo.

La cérémonie d'ouverture a également bénéficié de la présence de l'ambassadeur de la République du Congo au Brésil, S.E. M. Louis Sylvain Goma, de la coordinatrice de recherche, Diana Sawyer, et de l'équipe du Centre.

Séance 1 : « Aperçu du système de protection sociale au Brésil »

Intervenant : M. Luis Henrique Paiva, chercheur à l'Ipea, associé de recherche à l'IPC-IG et ancien Secrétaire national du Brésil au programme *Bolsa Família*

Résumé : La présentation a exposé le système de protection sociale du Brésil en décrivant les aspects des programmes contributifs et non contributifs ainsi que leurs différences. Luis Henrique a donné des exemples comme le programme *Bolsa Família* (PBF) et ses principaux aspects. Il a par ailleurs fourni un panorama général des réussites, des éventuels problèmes de fonctionnement et des différentes trajectoires de conception et d'opérationnalisation de ce système. Au moment des questions, des doutes ont été émis quant au profil des bénéficiaires inscrits dans le Registre unique, à la façon de fixer le seuil de l'extrême pauvreté, à son lien avec le PBF et à la relation existant entre ces programmes d'une part et le Système unique de santé (*Sistema Único de Saúde*, SUS) et l'Institut national de sécurité sociale (*Instituto Nacional do Seguro Social*, INSS) d'autre part.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2s4uNkV>>

Lectures complémentaires :

One Pager : [Du programme *Bolsa Família* au plan 'Brésil sans Misère' : résumé de l'itinéraire brésilien pour vaincre l'extrême pauvreté](#)

One Pager : [Les transferts d'argent peuvent-ils tous réduire les inégalités ?](#)

One Pager : Les effets macroéconomiques des transferts gouvernementaux : matrice de comptabilité sociale

One Pager : Possibilités et limites d'une expansion de la protection sociale par des systèmes classiques de contribution : notes sur l'inclusion de la population active pauvre au sein de la sécurité sociale

One Pager (disponible en anglais) : *Social Policies and the Fall in Inequality in Brazil : Achievements and Challenges*

One Pager (disponible en anglais) : *Brazil without Extreme Poverty : New Perspectives for Brazilian Social Protection*

One Pager (disponible en anglais) : *Conditional Cash Transfers and the Basic Income Grant in Brazil : Will They Ever Merge?*

Working Paper (disponible en anglais) : *Poverty, Inequality and Social Policies in Brazil, 1995-2009*

Séance 2 : « La plateforme en ligne socialprotection.org »

Intervenante : Mme Mariana Balboni, Coordinatrice de gestion du projet socialprotection.org/IPC-IG

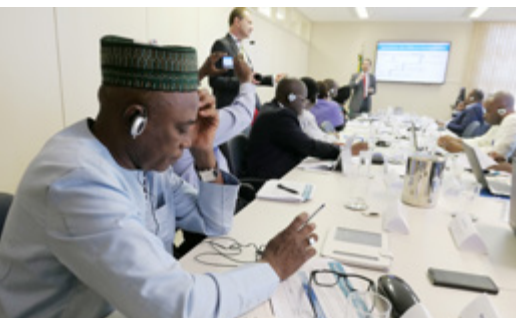
Résumé : Mariana Balboni a présenté socialprotection.org, la plateforme en ligne consacrée à la protection sociale. Lancée le 12 septembre 2015, cette plateforme a pour mission de centraliser les échanges de connaissances, le renforcement des capacités et la collaboration en matière de protection sociale en mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud. Il s'agit d'une plateforme gratuite, neutre et fondée sur la participation de ses membres ; elle héberge des contenus produits par des individus, des agences de coopération bilatérales et multilatérales, des organisations non gouvernementales, des centres de recherche et des organes gouvernementaux et universitaires pour permettre à ses membres d'échanger des informations et de nouer contact.

La plateforme socialprotection.org a vu le jour en réponse à une demande du Groupe de travail du G20 sur le développement. En 2012, l'IPC-IG a pris les rênes de ce projet en développant un prototype en consultation avec la Banque mondiale, l'Organisation internationale du travail (OIT) et les agences du Conseil de coopération inter-institutions pour la protection sociale (SPIAC-B). Après le développement du prototype de la plateforme, le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (*Department of Foreign Affairs and Trade*, DFAT) a approuvé le projet fin 2013 ; un accord officiel entre l'IPC-IG et le DFAT en a découlé et a été signé en janvier 2014 afin de poursuivre le développement du prototype et de procéder à son lancement. En novembre 2016, un autre projet a été signé par le DFAT afin de développer de nouvelles fonctionnalités et d'améliorer les activités proposées par la plateforme dans le but d'étendre sa portée et d'accroître la participation des usagers. Depuis décembre 2015, le GIZ participe lui aussi au financement de la plateforme et l'IPC-IG l'héberge.

Depuis son lancement, socialprotection.org s'est considérablement développée : la plateforme a accumulé plus de 2 300 publications et attiré l'adhésion de plus de 1 700 membres. Elle a permis la création de plusieurs communautés en ligne consacrées à de très divers domaines d'intérêt et encouragé l'échange de connaissances et le renforcement des capacités dans le domaine de la protection sociale. En partenariat avec différents partenaires, la plateforme héberge régulièrement des webinaires consacrés à des thématiques de pointe dans le domaine de la protection sociale.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2s4C2sZ>>

Lien vers le site Web : www.socialprotection.org



Jour 2 : 30 mai 2017

Séance 3 : « La protection sociale au Brésil »

Intervenant : M. Rogério Nagamine Costanzi, chercheur et coordinateur de l'Ipea en matière de sécurité sociale

Résumé : Rogério Nagamine a ouvert sa présentation en citant les piliers du système de protection sociale brésilien : la santé, l'assistance sociale et la sécurité sociale. Il a ensuite abordé le système des retraites en décrivant les règles d'accès à la retraite, son financement, la couverture de ce système au Brésil pour enfin aborder la proposition de réforme des retraites envisagée à l'heure actuelle. Il a abordé en détail les principaux aspects du régime actuel en le comparant à ce que deviendrait ce régime après y avoir intégré les nouvelles règles envisagées. L'audience a fait part de différentes interrogations concernant : le débat sur les questions de genre (les femmes paient-elles les mêmes montants en matière de sécurité sociale ?), la relation existant entre le système de protection sociale au Brésil et le pourcentage net prélevé auprès des entreprises pour financer ce système, le niveau de déficit de la sécurité sociale et son poids dans les comptes publics.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2te9lHz>>

Lectures complémentaires :

One Pager : [Possibilités et limites d'une expansion de la protection sociale par des systèmes classiques de contribution : notes sur l'inclusion de la population active pauvre au sein de la sécurité sociale](#)

One Pager : [Possibilités et limites d'une expansion de la protection sociale par des systèmes classiques de contribution : notes sur l'inclusion de la population active pauvre au sein de la sécurité sociale](#)

One Pager (disponible en anglais) : [Impacts of the Continuous Cash Benefit Programme on Family Welfare](#)

Working Paper (disponible en anglais) : [Targeted Cash Transfer Programmes in Brazil : BPC and the Bolsa Família](#)

Working Paper (disponible en anglais) : [Cash benefits to disabled persons in Brazil: An analysis of the BPC – Continuous Cash Benefit Programme](#)

Séance 4: « Le Programme *Bolsa Família* »

Intervenant : M. Luis Henrique Paiva, chercheur à l'Ipea, associé de recherche à l'IPC-IG et ancien Secrétaire national du Brésil du programme *Bolsa Família*

Résumé : Cette présentation a fourni un panorama complet des principaux aspects du programme *Bolsa Família* (PBF) : spécificités, conditions, données et règles de mise en œuvre. Luis Henrique a cité des informations éclairantes telles que la couverture du programme (13,5 millions de familles bénéficiaires en avril 2012), les régions couvertes (les plus pauvres du Brésil, comme le Nord et le Nord-Est du pays), le montant des transferts (total de 23,95 milliards de réaux en 2013) et le mécanisme de ciblage adopté, qui ne présente pas les mêmes caractéristiques que celles des mécanismes les plus utilisés (comme l'évaluation indirecte des ressources, ou *proxy means tests*).

Luis Henrique a expliqué que le PBF se fonde sur l'autodéclaration des revenus et rappelé que le nom des bénéficiaires est public et peut être consulté sur le site du Gouvernement ou sur des listes imprimées disponibles dans les ministères. Il a souligné que le programme croise ses informations avec d'autres registres administratifs, un mécanisme dont le coût de mise en œuvre est peu élevé, transparent et satisfaisant en matière de résultats de ciblage. Plusieurs questions ont été posées, notamment sur : la protection des données personnelles des bénéficiaires, la pertinence des conditions posées en matière d'éducation et de santé, leurs indices de suivi dans un pays développé comme le Brésil, les éventuelles difficultés liées à la hausse significative du nombre de bénéficiaires tout au long de l'histoire du programme, les méthodes permettant de résoudre d'éventuelles manipulations des informations pour entrer dans le PBF, la façon de procéder dans le cas de personnes qui ne sont pas en mesure de percevoir un revenu (comme les sans-abri), etc.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2ro51Er>>

Lectures complémentaires :

One Pager : [L'impact du *Bolsa Família* sur le pouvoir décisionnel des femmes](#)

One Pager : [Bolsa Família et la transition de la fécondité au Brésil](#)

One Pager : Un substitut pour la substitution : Les effets du *Bolsa Família* sur la combinaison travail et école chez les enfants et les adolescents de 10 à 18 ans

One Pager : Impact de l'expansion du programme *Bolsa Família* sur la fréquentation scolaire

One Pager : Quel futur pour le programme *Bolsa Família* ?

One Pager : Le Programme *Bolsa Família* et l'intérêt qu'il peut présenter pour le concept de socle de protection sociale de l'OIT

One Pager : Le programme *Bolsa Família* et la récente tendance à la réduction dans les inégalités de revenus au Brésil

One Pager (disponible en anglais) : *Targeting and Coverage of the Bolsa Família Programme : What Is the Meaning of Eleven Million Families?*

Working Paper (disponible en anglais) : *The Impact of the Programa Bolsa Família on Grade Répétition : Results from the Single Registry, Attendance Project and School Census*

Working Paper (disponible en anglais) : *Targeting and Coverage of the Bolsa Família Programme : Why Knowing What You Measure Is Important In Choosing the Numbers*

Revue Policy in Focus (disponible en anglais) : *Social Protection, Entrepreneurship and Labour Market Activation, article « The Bolsa Família Programme : Distribution and Growth »* (p. 22)

Séance 5 : « La réduction des inégalités grâce à la politique budgétaire brésilienne : le rôle redistributif de la protection sociale - Principales tendances et difficultés en matière de pérennité budgétaire »

Intervenant : M. Rodrigo Orair, chercheur à l'Ipea et associé de recherche à l'IPC-IG

Résumé : La présentation de Rodrigo Orair s'articule autour de trois thématiques : les caractéristiques de la politique budgétaire brésilienne, la politique de redistribution par la protection sociale et les principales tendances et défis en matière de pérennité budgétaire. Il a commencé par décrire les différents contextes économiques traversés par le pays entre 1960 et nos jours tout en expliquant leur influence sur le débat autour de la pérennité budgétaire. Il a ensuite fourni des informations démontrant que les dépenses sociales ont représenté un important moteur de croissance pour le pays. Il a souligné qu'au Brésil, la politique budgétaire constitue le principal facteur de redistribution ; la redistribution passe donc avant tout par les dépenses, et non par l'imposition.

Rodrigo a expliqué qu'à partir du ralentissement économique et de la baisse des subventions en 2011, les dépenses sociales sont devenues le seul facteur de diminution des inégalités sociales dans le pays. Sans croissance internationale et avec la hausse du chômage, ces dépenses ont constitué le seul pilier du cercle vertueux généré par la croissance.

La conclusion de la présentation a été la suivante : la croissance inclusive constitue une expérience concrète tributaire de différents facteurs, comme les dépenses sociales. La disparition de la plupart des moteurs de la croissance en 2011 explique la crise actuelle, qui s'est muée en problème budgétaire. Rodrigo Orair a donc souligné la nécessité de faire preuve d'une grande prudence face à ce problème dans le contexte d'un État-providence encore embryonnaire au Brésil. L'une des solutions alternatives passerait donc par l'imposition, et plus particulièrement par une légère hausse de la charge fiscale, qui permettrait à son tour de renforcer l'efficacité du système.

Parmi les excellentes questions posées, on peut citer la contribution des gouvernements aux différents niveaux administratifs au financement de la protection sociale, le financement des politiques de ce domaine à partir de la facturation et l'existence ou non de catégories d'entreprises payant des impôts.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2sCCLmK>>

Lectures complémentaires :

One Pager : *Imposition et distribution des revenus au Brésil : nouveaux éléments d'information tirés des déclarations d'impôts des personnes morales*

Revue Policy in Focus (disponible en anglais) : *Is there a Brazilian model of development ?*



Jour 3 : 31 mai 2017

Visite de terrain d'un Centre de référence de l'assistance sociale (CRAS) et d'un restaurant communautaire situé dans la ville d'Estrutural

La troisième journée de la visite d'étude sur la protection sociale organisée par l'IPC-IG a été consacrée à la découverte des politiques brésiliennes en pratique et en temps réel. Les représentants des Gouvernements de la République du Congo et de la République du Mali ont visité une unité du Centre de référence de l'assistance sociale (CRAS) de la ville d'Estrutural, située dans l'une des régions administratives du District fédéral (DF). Accueillis par l'équipe du CRAS, ils ont pu observer l'accueil réservé aux citoyens et bénéficiaires des programmes de protection sociale tels que le *Bolsa Família*, exposer leurs doutes quant au fonctionnement du centre et entrer en contact avec des bénéficiaires des programmes. Pendant la visite et la présentation du CRAS, des questions ont été soulevées au sujet des bénéficiaires des programmes gouvernementaux et de la situation de ces familles, sur le mode de recrutement des fonctionnaires de ces centres et sur le financement des dispositifs d'accueil comme le Programme d'assistance intégrale à la famille (*Programa de Atenção Integral à Família*, PAIF) et le *Bolsa Família*. Des débats ont même surgi autour de l'importance de l'Internet et des systèmes en ligne pour l'inscription des familles et l'accès aux prestations, mais aussi sur le nombre moyen de personnes qui parviennent à sortir de leur situation de vulnérabilité grâce à l'aide reçue.

Les participants de la visite d'étude ont également pu visiter le Restaurant communautaire de la ville d'Estrutural, où ils ont pu goûter au menu du déjeuner et en apprendre davantage sur la politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) du Brésil.

À propos du CRAS : Au Brésil, toutes les initiatives d'assistance sociale sont regroupées au sein du Système unifié d'assistance sociale (SUAS) et réglementées par une loi fédérale adoptée en 1993. Ce système prévoit l'organisation de l'assistance sociale sur deux niveaux : une protection sociale de base et une protection sociale spécialisée, elle-même organisée sur deux niveaux (complexité moyenne et élevée).

La protection sociale de base se compose d'un ensemble de services, programmes, projets et prestations destinés à prévenir la vulnérabilité, les risques sociaux et la violation des droits en créant des capacités, mais aussi en établissant et en renforçant des liens familiaux et communautaires. Le Centre de référence de l'assistance sociale (CRAS) est chargé de fournir ces services et de tenir lieu de premier point de contact des bénéficiaires pour avoir accès au SUAS. Le principal service fourni par le CRAS est le Programme d'assistance intégrale à la famille (*Programa de Atenção Integral à Família*, PAIF).

Ce centre spécialisé dans la protection sociale propose une palette de services, de programmes, de projets et de prestations destinés à contribuer à resserrer les liens familiaux et communautaires, à renforcer et protéger les familles exposées à toute forme de violation des droits, telle que des abus physiques et/ou émotionnels, des négligences, des violences sexuelles (abus et/ou exploitation sexuelle), à favoriser le respect des mesures de correction socio-éducatives ou protectrices chez les adolescents et à lutter contre la traite d'êtres humains, le sans-abrisme, l'abandon, le travail des enfants, la discrimination, etc. La protection sociale spécialisée se subdivise à son tour en deux niveaux de complexité : une complexité moyenne (services proposés par les Centres de référence d'assistance sociale spécialisée, CREAS) et une complexité élevée (où les soins sont délivrés par des abris).

À propos des restaurants communautaires : À l'heure du déjeuner, entre 11 et 14h, les 13 restaurants communautaires du District fédéral (DF) servent des repas sains et adaptés sur le plan nutritionnel.

Ces restaurants communautaires poursuivent également l'objectif de servir des repas adéquats et sains à des prix accessibles. Ils se trouvent généralement dans les centres urbains du DF, dans des régions caractérisées par une grande affluence quotidienne de travailleurs à faibles salaires, comme des centres-villes situés à proximité de lieux très bien desservis par les transports publics disponibles, lorsque c'est possible.

N'importe qui peut se rendre dans ces restaurants communautaires. La priorité est toutefois accordée aux groupes sociaux en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou en situation de vulnérabilité sociale. L'accès à ces services ne repose sur aucune condition ni sur la présentation d'aucun document.

La priorité d'accès est accordée aux femmes enceintes, mères allaitantes, personnes porteuses de handicaps et âgées. Pour en bénéficier, il suffit de faire la queue et de s'adresser à des accueils différenciés.

- Durée maximum d'attente : pendant les heures de pointe, l'attente se situe autour de 35 minutes (de l'achat du ticket à la préparation finale du repas). En dehors des périodes de pointe (11h45 à 13h), la file est relativement courte.
- Délai d'obtention du service : le jour même.
- Coût du service fourni ou gratuité : chaque repas (modalité déjeuner) a un coût de 3 BRL à la charge des usagers, le reste étant couvert par le Gouvernement du DF (GDF).

À propos de la ville d'Estrutural, située dans le Secteur complémentaire de l'industrie et de l'approvisionnement (SCIA) : bâtie à la périphérie du DF-095 (route EPCT), la ville d'Estrutural est née dans les années 1960, peu après l'inauguration de la ville de Brasília. Elle occupe une surface d'environ 29 km², ce qui correspond approximativement à 362 terrains de football. Une partie de cette surface a initialement servi à la construction d'un site d'enfouissement sanitaire recevant tous les déchets et matériaux en provenance de Brasília. Les activités de récolte et de déversement des ordures de Brasília dans la région ont attiré les migrants, pour lesquels les déchets constituent une source de revenus. Le site d'enfouissement créé a été baptisé « déchets d'Estrutural » (*Lixão da Estrutural*). Les immigrants ont lancé l'occupation de cette zone, caractérisée par des habitations précaires, l'absence d'infrastructure et aucune planification de développement urbain.

En 1989, un Secteur complémentaire de l'industrie et de l'approvisionnement (SCIA) a été créé. En 2004, la région administrative XXV – SCIA a été instaurée par la Loi n° 3.315 du 27 janvier 2004.

Source : *administration de la ville*

Lectures complémentaires :

One Pager (disponible en anglais) : [The Consolidation of Social Assistance Policy in Brazil](#)

Working Paper (disponible en anglais) : [The Consolidation of Social Assistance in Brazil and Its Challenges, 1988–2008](#)

Jour 4 : 1er Juin 2017

Séance 6 : « Le défi du système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle »

Intervenante : Mme Nathalie Beghin, responsable de la politique de l'Institut d'études socio-économiques et fondatrice de l'ONG Action brésilienne pour la nutrition et les droits de l'homme

Résumé : Cette conférence a exposé la perspective de la société civile sur la sécurité alimentaire au Brésil. Madame Beghin a tout d'abord abordé les problématiques nationales de sécurité alimentaire d'un point de vue historique et rappelé les racines du Conseil de sécurité alimentaire et ses bases juridiques.

Après avoir exposé les principes, la structure et la définition du Conseil de sécurité alimentaire, l'intervenante s'est penchée sur les principes fondateurs du Système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SNSAN) : la centralité des droits de l'homme, la souveraineté alimentaire, l'intersectoralité, la participation sociale, la décentralisation ainsi que la solidarité internationale. La structure du SNSAN et sa relation avec le CONSEA, composé de 20 ministères et de 40 organismes de la société civile (OSC) et dirigé par le Président de la République, ont aussi été détaillées.

Le budget alloué à la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) 2016 s'élève à 30 milliards de réaux répartis entre 9 directives, dont la première garantit l'accès universel à une alimentation adéquate et concentre 80 pour cent du budget total. Cette directive inclut notamment le programme *Bolsa Família*, le programme national d'alimentation scolaire (qui nourrit environ 40 millions d'enfants) ainsi que l'aide aux personnes âgées et handicapées.

Les résultats du SNSAN ont ensuite été passés en revue. Le SNSAN a réussi à asseoir sa légitimité au plan national et international. Sur le plan institutionnel, les activités du SNSAN ont notamment permis de promouvoir l'intersectorialité des politiques de SAN, d'éviter le gaspillage des ressources et de favoriser la création de nouveaux programmes et politiques tels que le PAA. On peut enfin observer une amélioration de la plupart des indicateurs sociaux, comme le prouve la sortie du Brésil de la carte de la faim dressée par la FAO.

L'intervention de Madame Beghin a conclu sur les défis auxquels se trouvait confronté le SNSAN : environ un tiers des ménages brésiliens vit encore dans une certaine insécurité alimentaire ; le Brésil, confronté au racisme et au sexisme, est l'un des pays les plus inégalitaires au monde ; la participation sociale doit être renforcée et le budget consolidé.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2s5aF1X>>

Lectures complémentaires :

One Pager : [L'échelle des achats alimentaires publics et le rôle de ces politiques dans la promotion d'une croissance agricole inclusive](#)

Working Paper : [L'échelle des achats alimentaires effectués par des institutions publiques au Brésil](#)

One Pager : [Support à la production alimentaire et à l'accès à la nourriture via des achats publics locaux : les leçons du Brésil](#)

One Pager : [Expansion d'initiatives de développement local : le programme d'achats alimentaires du Brésil](#)

Rapport : [La demande structurée et l'agriculture familiale au Brésil : le Programme d'achats alimentaires \(PAA\) et le Programme national d'alimentation scolaire \(PNAE\)](#)

Working Paper : [L'échange de connaissances entre le Brésil et l'Afrique en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle](#)

Séance supplémentaire : « À propos du travail de l'IPC-IG »

Intervenante : Mme Denise Marinho dos Santos, responsable de la communication à l'IPC-IG

Résumé : Denise Marinho a brièvement exposé le travail de l'IPC-IG, depuis l'historique du Centre jusqu'aux projets menés en 2016. Elle a mentionné les trois piliers sur lesquels repose l'action de l'IPC-IG : la production de connaissances, l'échange de connaissances et le renforcement des capacités institutionnelles.

Elle a également indiqué que le Centre produit chaque mois une série de nouvelles publications disponibles gratuitement, en ligne dans plusieurs langues. Elle a finalement invité les membres des délégations de la République du Congo et de la République du Mali à s'abonner au bulletin d'information bimensuel en français de l'IPC-IG en suivant le lien suivant : <http://bit.ly/1BAOIRF>.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2riXqvy>>

Lectures complémentaires :

One Pager : [Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive \(IPC-IG\)](#)

[Rapport d'activité 2016 de l'IPC-IG \(disponible en anglais\)](#)

Séance 7 : « L'inclusion productive urbaine : l'expérience du plan 'Brésil sans Misère' »

Intervenant : M. Marcelo Sousa, spécialiste en politiques publiques et en gestion gouvernementale au ministère du Travail

Résumé : L'ensemble des actions sociales mises en place par le ministère du Travail en milieu urbain visent l'insertion des familles sur le marché du travail. La sortie de la pauvreté est considérée comme un phénomène hétérogène nécessitant plus

qu'une augmentation de revenu. Pour pouvoir générer une inclusion productive, les politiques du travail doivent donc être liées aux politiques d'assistance sociale.

L'inclusion urbaine au Brésil se définit par son intersectoralité et sa décentralisation. Elle est principalement gérée par le ministère du Développement social et agricole (MDSA) et mène une recherche constante de nouveaux partenaires pour être en mesure de proposer les services destinés aux personnes enregistrées dans le « Registre unique » (*Cadastro Único*). Ces partenariats cherchent avant tout à atteindre les communautés et les municipalités, dans la mesure où le MDSA est éloigné de la réalité locale. L'interaction entre les différents organes gouvernementaux permet ainsi d'affiner les actions entreprises, puisque la connaissance du niveau local améliore le processus d'inclusion productive. Le dialogue s'opère ainsi de manière verticale.

Les paquets et services proposés s'organisent autour de 3 piliers : l'entrepreneuriat, l'emploi et l'économie solidaire.

Avant d'être interrompu, le programme d'insertion professionnelle a obtenu des résultats généralement satisfaisants pendant 14 ans (le taux d'emploi a par exemple augmenté de 7,2 pour cent). Un projet pilote d'opportunités professionnelles mené en 2013 dans la région Nord-Est du pays a par ailleurs permis à 12 pour cent des 25 000 participants de trouver un emploi.

Les actions axées sur l'entrepreneuriat ont quant à elles permis à environ 10 millions de bénéficiaires d'accéder à des prêts de microcrédit via un partenariat avec la banque du Nord-Est (*Banco do Nordeste*). En 2014, environ 4,4 millions d'entrepreneurs ont aussi été formés, mais il reste nécessaire de perfectionner l'assistance technique et l'accompagnement fournis aux bénéficiaires.

Le pôle d'économie solidaire n'a malheureusement pas encore récolté de résultats concrets en raison du manque d'intégration dont souffrent les différents organes gouvernementaux, mais aussi d'une trop grande bureaucratie.

Les enseignements tirés quant aux politiques d'inclusion urbaine au Brésil peuvent donc se résumer en quelques points :

L'un des facteurs de ce succès réside dans la mise en place d'un canal unique passant par les assistants sociaux et permettant un dialogue concret et direct avec les bénéficiaires des programmes, complété par la cartographie du Registre unique.

Les programmes tels que le plan « Brésil sans misère » (*Brasil Sem Miséria*) réunissent de nombreux partenaires à différentes échelles. Si le MDSA en est le mandataire, les autres organismes possèdent néanmoins un large degré d'autonomie. Il est essentiel de surmonter les résistances sectorielles pour pouvoir créer une coordination verticale intégrée et donner naissance à des programmes performants.

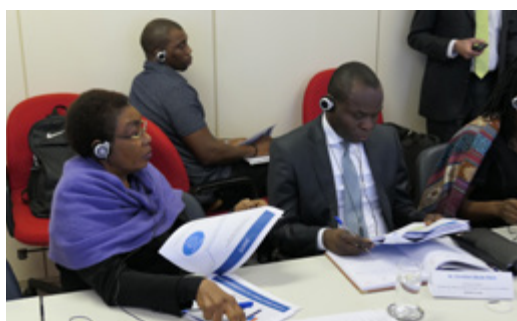
Il est aussi essentiel d'instaurer une structure d'évaluation et de suivi des programmes, ce que le Brésil n'a pas encore réussi à faire de manière systématique.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2slxnnr>>

Lectures complémentaires :

One Pager : [La sécurité alimentaire en tant que voie d'inclusion productive : leçons du Brésil et de l'Inde](#)

Revue *Policy in Focus* (disponible en anglais) : [Youth and Employment among the BRICS](#), en particulier deux articles sur le Brésil : « [A Brief Overview of Youth Turnover in the Brazilian Formal Labour Market](#) » (p. 10) et « [Youth and Employment : A Contribution to the Dialogue on Public Policy](#) » (p. 12)



One Pager (disponible en anglais) : [Professional Qualification in the Urban Productive Inclusion Strategy of Plano Brasil Sem Miséria](#)

Technical Paper (disponible en anglais) : [Where Biodiversity, Traditional Knowledge, Health and Livelihoods Meet : Institutional Pillars for The Productive Inclusion of Local Communities](#) (étude de cas sur le Brésil)

Séance supplémentaire : « *Bolsa Família* : des stratégies de communication pour les familles »

Intervenante : Mme Cibelle Colmanetti, ancienne conseillère technique de communication auprès du Secrétariat national au revenu des citoyens (SENARC), ministère du Développement social et agricole (MDSA) du Brésil

Résumé : Dans le cadre du programme *Bolsa Família*, la communication est utilisée comme instrument politique à diverses fins. Elle vise tout d'abord à clarifier les règles étatiques parfois complexes en traduisant les conditions et autres spécificités des allocations dans un langage accessible aux bénéficiaires, qui représentent environ 13,3 millions de familles (mai 2017). Les actions de communication ont également pour vocation d'expliquer le programme au grand public afin de désamorcer les critiques des médias et les préjugés. Enfin, le département de communication a aussi pour mission de faciliter la communication interne entre les multiples gestionnaires du programme.

L'effort de communication a été lancé en 2003 via le ministère du Développement social et agricole (MDSA) avec la création d'un numéro vert gratuit. En 2005, la communication interne sur le programme s'est trouvée facilitée par le lancement d'un bulletin d'information destiné aux responsables de la gestion des programmes. En 2006, le MDSA a adressé à chaque bénéficiaire des courriers détaillant les conditionnalités dans un style technocratique. En 2007, un partenariat a été noué avec la banque *Caixa Econômica*. Ce partenariat va au-delà du programme *Bolsa Família* et constitue en lui-même un outil de communication, dans la mesure où il emploie un langage simplifié afin de mieux s'adapter aux personnes ciblées : l'idée est de sensibiliser les familles en 200 caractères au sujet de la mise à jour du Registre unique, de l'inscription à de nouveaux programmes ou encore à la lutte contre le virus ZIKA.

En 2008, dans la lignée de ces efforts de simplification, un « Agenda de la famille » a été créé et envoyé à environ 10 millions de familles. En 2012, le département de communication ne s'est vu allouer qu'un seul budget, réservé à l'envoi des courriers. En 2013, les 10 ans du programme ont été mis à l'honneur sur les réseaux sociaux. Des articles ont été compilés sur les résultats du *Bolsa Família* en matière de santé, de scolarité, etc. En 2014, des enquêtes qualitatives ont été conduites : les messages sont-ils compréhensibles ? Les techniciens arrivent-ils à se faire comprendre ? On constate en effet que les plaintes et les doutes ont peu évolué. En 2015, une application pour smartphone a été lancée. Certaines formalités administratives sont désormais disponibles en ligne et les familles peuvent consulter leur profil sur internet pour mettre à jour leurs informations.

Malgré d'évidents progrès en matière de communication, les efforts doivent rester constants pour permettre aux messages d'être reçus et compris par les bénéficiaires. Il est également indispensable de veiller à la formation des gestionnaires sur le terrain, notamment à celle des assistants sociaux disposant d'un accès direct aux bénéficiaires.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2rhDAwy>>

Séance 8 : « Le Cadastro Único et les autres registres administratifs »

Intervenante : Mme Joana Mostafa, chercheuse à l'Ipea et ancienne directrice du Registre unique, ministère du Développement social et agricole (MDSA)

Résumé : Le Registre unique représente en lui-même une véritable révolution. En recensant les individus et les familles en situation de pauvreté et de vulnérabilité, le Brésil a reconnu cette population. La collecte des informations a toutefois posé de nombreux défis.

Le Registre unique est né de la fusion des autres transferts et allocations en un seul programme : le *Bolsa Família*. Le premier obstacle a consisté à rassembler les données en payant les municipalités locales pour obtenir l'accès aux renseignements déjà consignés. La seconde épreuve a consisté à étendre le registre en y inscrivant un nombre croissant de personnes. Le Registre unique poursuit donc une constante évolution autour de trois critères clefs, détaillés ci-dessous.

Le croisement des informations constitue le premier de ces critères ; il vise à assurer la transparence des données. Ce processus consiste à s'assurer de la véracité des informations récoltées, souvent via l'autodéclaration de chaque personne enregistrée, grâce au croisement des données avec d'autres sources d'information. Ce croisement n'est malheureusement pas toujours facile à effectuer par manque de coopération de la part de certains organes gouvernementaux. Il nécessite une grande force politique.

L'évolution du Registre unique passe en outre par l'actualisation tous les deux ans des informations relatives à chaque individu recensé. La volatilité des statuts sur le marché du travail et le revenu des familles rendent cette actualisation nécessaire, car le Brésil se caractérise par sa forte mobilité sociale. L'actualisation des données permet aussi de savoir si certaines familles ont subi un choc pour ensuite pouvoir y remédier.

L'utilisation et le partage des données collectées constituent le troisième facteur essentiel. Le Registre unique contient des informations relatives à près de 40 pour cent de la population brésilienne, soit environ 30 millions de familles. L'actualisation mentionnée plus haut représente par ailleurs un coût important ; l'utilisation des données collectées ne doit donc pas se limiter au *Bolsa Família*. Il convient d'automatiser les données et d'impliquer les autres institutions dans ce processus de partage, tout en respectant les codes de confidentialité. Ce partage doit être intégré à travers la mise en place de catégories similaires, de technologies analogues facilitant le partage, etc., ce qui constitue un réel défi. Au Brésil, les barrières sectorielles de l'éducation et de la santé ont été surmontées grâce à la coresponsabilité des différentes institutions vis-à-vis des données partagées.

Lectures complémentaires :

One Pager : [Le Cadastro Único \(ou « Registre unique »\) : un instrument unique cogéré par une banque publique nationale](#)

One Pager : [Profil socio-économique des bénéficiaires du programme *Bolsa Família* : que révèle le Registre unique ?](#)

One Pager : [Le Registre unique brésilien \(ou *Cadastro Único*\) : Un instrument de coordination des politiques sociales](#)

Working Paper : [Le Registre unique brésilien \(ou *Cadastro Único*\) : un registre cogéré par une banque publique nationale](#)

Working Paper : [Le Registre unique brésilien \(ou *Cadastro Único*\) : Un outil de coordination des politiques sociales](#)

Jour 5 : 2 Juin 2017

Séance 9 : « Les conditionnalités du Programme *Bolsa Família* »

Intervenant : M. Eduardo da Silva Pereira, Directeur des conditionnalités, Secrétariat national au revenu des citoyens (SENARC), ministère du Développement social et agricole (MDSA) du Brésil

Résumé : Eduardo Pereira a commencé sa présentation en expliquant qu'au Brésil, l'éducation, la santé et l'assistance sociale constituent des droits sociaux universels inscrits dans la Constitution fédérale. L'application des conditionnalités du programme *Bolsa Família* (PBF) se fait donc dans un contexte où les politiques d'éducation et de santé sont organisées et présentes dans l'ensemble des municipalités du Brésil (dont le nombre est supérieur à 5 570). Il est donc nécessaire de renforcer l'accès à ces politiques, dans la mesure où les familles vivant en situation de pauvreté ont toujours eu un accès plus réduit aux services d'éducation et de santé, en raison d'une offre de services publics insuffisante ou de leur situation de vulnérabilité et de risque social.

Eduardo Pereira a expliqué que la gestion des conditionnalités du programme *Bolsa Família* (PBF) se fait de façon : 1) intersectorielle, avec les responsables de la gestion du PBF, de l'assistance sociale, de l'éducation et de la santé, et 2) partagée, entre le gouvernement fédéral, les gouvernements étatiques et municipaux.

Le PBF pose des conditions que la famille doit remplir pour percevoir les prestations. Plus que de simples conditions, il s'agit de véritables engagements que les familles assument aux côtés du Gouvernement et qui revêtent une importance fondamentale pour la bonne marche du programme. Elles relèvent du domaine de la santé et de l'éducation et doivent être remplies pour éviter l'annulation, le blocage ou la suspension des prestations.

Dans le domaine de l'éducation, les conditions posées relèvent de la fréquentation scolaire et visent à assurer l'assiduité des enfants et des adolescents. Les établissements scolaires sont chargés de tenir un registre de la fréquentation de leurs élèves. Les familles doivent : 1) inscrire leurs enfants et adolescents âgés de 6 à 15 ans dans un établissement d'enseignement ; 2) garantir un niveau minimum de fréquentation scolaire de 85 pour cent du volume horaire mensuel de l'année scolaire et toujours informer et justifier les éventuelles absences auprès de l'école ; 3) toujours informer l'école d'un éventuel changement d'établissement en contactant le PBF pour lui permettre de consigner cette information et d'assurer un suivi efficace de la fréquentation scolaire de l'élève concerné.



Dans le domaine de la santé, les femmes enceintes et allaitantes doivent être inscrites à des programmes de soins prénataux et se présenter aux consultations munies de leur carte de femme enceinte dans des unités de santé situées à proximité de leur lieu de résidence, conformément au calendrier fixé par le ministère de la Santé. Elles ont également l'obligation de participer aux activités pédagogiques proposées par les équipes de santé sur l'allaitement et la promotion d'une alimentation saine. Les adultes ayant des enfants de moins de 7 ans à charge doivent par ailleurs les conduire aux unités de santé ou de vaccination et se conformer au calendrier de vaccination établi par les directives du ministère de la Santé. Les adultes doivent par ailleurs se rendre aux unités de santé avec les enfants dont ils ont la charge munis de la carte de santé de ces derniers pour procéder au suivi de la nutrition et du développement de l'enfant, et pour d'autres actions, conformément au calendrier minimum établi par le ministère de la Santé.

Eduardo Pereira a indiqué que la gestion des conditionnalités constituait une routine complexe passant par l'utilisation de systèmes fondés sur la relation entre différentes politiques sectorielles (assistance sociale, éducation et santé) et des acteurs gouvernementaux relevant de trois instances de niveau différent (fédéral, étatique et municipal). Les responsabilités et compétences attribuées et partagées par les acteurs chargés de la gestion des conditionnalités sont fondamentales pour l'application du suivi de la fréquence scolaire et de l'état de santé des bénéficiaires du PBF.

Au niveau du Gouvernement fédéral, le Secrétariat national au revenu des citoyens (*Secretaria Nacional de Renda de Cidadania*, SENARC) est responsable de la coordination de la gestion des conditionnalités au sein du ministère du Développement social et agricole (MDSA), en partenariat avec les politiques sectorielles d'assistance sociale, d'éducation et de santé. Le Secrétariat national à l'assistance sociale établit les directives régissant le travail social avec les familles en accordant la priorité aux familles du PBF en situation de vulnérabilité et de risque social élevés confrontées à des difficultés pour maintenir leurs enfants ou adolescents à l'école ou pour tenir à jour les soins de santé des enfants et des femmes enceintes. Le ministère de l'Éducation est par ailleurs chargé de définir les directives et la coordination du suivi de l'inscription et de la fréquentation scolaires des enfants et adolescents du PBF, en partenariat avec les réseaux d'éducation étatiques et municipaux.

Au niveau des gouvernements étatiques, la Coordination étatique du PBF est chargée de coordonner la gestion des conditionnalités, en partenariat avec le Secrétariat étatique à l'assistance sociale, la Coordination étatique de la fréquentation scolaire et la Coordination étatique de la santé du PBF.

Au niveau des gouvernements municipaux, la Gestion municipale du PBF est chargée de coordonner la gestion des conditionnalités, en partenariat avec le Secrétariat municipal à l'assistance sociale, la Coordination municipale de la fréquentation scolaire et la Coordination municipale de la santé du PBF.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2t1TFaS>>

Lectures complémentaires :

One Pager : [Conditionnalités, résultats scolaires et progression des bénéficiaires du programme Bolsa Família](#)

One Pager : [Conjuguer les transferts conditionnels en espèces et les soins de santé primaire afin de réduire la mortalité infantile au Brésil](#)

One Pager : [Les effets du suivi des conditionnalités sur l'éducation : constats tirés du programme Bolsa Família](#)

One Pager : [Les conditions de la conditionnalité dans le cadre des transferts monétaires](#)

Séance supplémentaire : « À propos du travail du WWP »

Intervenant : M. Marco Prates, assistant aux communications de l'IPC-IG

Résumé : Marco Prates a présenté le travail de l'initiative brésilienne d'apprentissage pour un Monde sans pauvreté (*World without Poverty, WWP*). Depuis 2014, le WWP met au point des outils d'échange de connaissances de protection sociale axés sur la systématisation et la diffusion de connaissances du Brésil en matière de lutte contre la pauvreté. Le WWP repose sur un partenariat entre la Banque mondiale, l'IPC-IG, l'Ipea et le ministère du Développement social et agricole (MDSA).

Sa présentation s'est concentrée sur l'utilisation d'outils en ligne tels que des vidéos, des publications et des webinaires consacrés au PBF, au Registre unique et à d'autres thématiques susceptibles d'intéresser les délégations en visite.

Lien vers le site Web : <http://wwp.org.br/fr/>

Séance 10 : « Ipea DataLab : L'intégration des registres administratifs »

Intervenant : M. Lucas Mation, chef de l'assistance technique (*Assessoria Técnica, ASTEC*) de la présidence de l'Ipea

Résumé : Lucas Mation a présenté le DataLab de l'Ipea, un laboratoire de données axé sur l'intégration de registres administratifs visant à améliorer l'évaluation des politiques publiques et donc la prestation des services publics au Brésil. Il a expliqué que l'initiative d'interopérabilité met à contribution le ministère de la Planification, l'Ipea, le Service fédéral de traitement des données (*Serviço Federal de Processamento de Dados, Serpro*) et l'Entreprise de technologie et d'informations de la retraite (*Tecnologia e Informações da Previdência Social, Dataprev*). Cette initiative est liée au ministère des Retraites.

Le principal objectif du DataLab de l'Ipea consiste à obtenir, organiser et intégrer les registres administratifs du Gouvernement fédéral. C'est à cet effet qu'a été créée la Base pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques (*Base para Monitoramento e Avaliação de Políticas Públicas, BMAP*), dont la vocation est d'intégrer les registres administratifs relatifs aux citoyens (de leur naissance à leur décès) et aux entreprises dans différents domaines, comme les prestations sociales perçues, la santé, l'éducation, le revenu et la productivité (dans le cas des entreprises). La BMAP sert à étayer les évaluations menées par l'Ipea et le Comité de suivi et d'évaluation de politiques publiques fédérales (*Comitê de Monitoramento e Avaliação de Políticas Públicas Federais, CMAP*). Ce comité a pour mission de perfectionner les actions, programmes et politiques publiques du pouvoir exécutif fédéral et d'optimiser l'allocation des ressources ainsi que l'efficacité des dépenses publiques.

Lien vers la présentation : <<http://bit.ly/2sBpt9w>>

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est tenue le cinquième jour de la visite d'étude en présence du conseiller de la direction de l'Agence brésilienne de coopération (ABC, ministère des Relations étrangères du Brésil), Murilo Komniski, du directeur d'études et de relations économiques et politiques internationales de l'Institut de recherche économique appliquée (*Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada, Ipea*), de l'ambassadeur Sergio Florêncio Sobrinho, du chercheur associé de l'IPC-IG et de l'Ipea, Sergei Soares, et de tous les membres des délégations en visite.

Murilo Komniski a réitéré l'engagement du Gouvernement brésilien et de l'ABC en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire. L'ambassadeur Sergio Florêncio Sobrinho a ensuite remercié les délégations de la République du Congo et de la République du Mali pour leur visite et a souligné la solidité du partenariat noué entre l'Ipea et l'IPC-IG. Sergei Soares s'est joint aux remerciements adressés aux délégations et a déclaré que cette visite d'étude avait constitué une opportunité d'échange de connaissances entre tous les participants et de renforcement des capacités institutionnelles.

La ministre des Relations sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité de la République du Congo, Mme Antoinette Dinga-Dzondo, a exprimé sa gratitude pour l'organisation de la visite d'étude qui a non seulement permis à tous les participants d'échanger des connaissances, mais aussi de tirer des enseignements de l'expérience brésilienne en matière de mise en œuvre de programmes de protection sociale.

Le chef de la délégation de la République du Mali, M. Abdoulaye Diabate, conseiller technique auprès du ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire (MSAH), a ensuite remercié l'ensemble des intervenants et les organisateurs de

la visite d'étude. Il a annoncé que les connaissances acquises pendant la visite seraient à leur tour transmises par chacun des membres de la délégation à leurs institutions respectives à leur retour au Mali.

Témoignages

L'IPC-IG tient à remercier S.E. Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité de la République du Congo et M. Abdoulaye Diabate, conseiller technique auprès du ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire de la République du Mali pour leur témoignage concernant la visite d'étude 2017 sur la protection sociale organisée par l'IPC-IG.

Témoignage : S.E Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité de la République du Congo

Vidéo 1 : « Qu'est-ce que vous a poussée à participer à une visite d'étude sur la protection sociale? »

Vidéo 2 : « Pour les gestionnaires de politiques publiques, quelle est l'importance de l'échange de connaissances, d'expériences et d'enseignements découlant d'une visite d'étude comme celle-ci ? »

Vidéo 3 : « Pourriez-vous mettre en évidence une certaine ressemblance ou différence frappante en matière de politiques de protection sociale entre la République du Congo et le Brésil ? »

Témoignage : M. Abdoulaye Diabate, conseiller technique auprès du ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire de la République du Mali

Vidéo 1 : « Parmi les sujets abordés durant cette visite d'étude, quels sont ceux qui vous ont le plus intéressé ? »

Vidéo 2 : « Qu'avez-vous pensé de la visite au Centre de référence d'assistance sociale (CRAS) et au restaurant communautaire ? »

Vidéo 3 : « En tant que gestionnaire de politiques publiques, qu'allez-vous rapporter au Mali de cette visite d'étude ? »

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été conjointement élaboré par le département de communication et de publications de l'IPC-IG à l'intention des délégations de la République du Congo, de la République du Mali et de la Banque mondiale en visite en juin 2017.

Coordinateurs de recherche en chef : Diana Sawyer, Fábio Veras Soares, Rafael Osorio, Sergei Soares et Luis Henrique Paiva.

Responsable de la Communication : Denise Marinho dos Santos

Assistant aux communications : Marco Prates

Stagiaire en communication : Raquel Souza

Responsable des publications : Roberto Astorino

Assistant d'édition : Manoel Salles

Assistants de publication assistée par ordinateur : Flávia Amaral et Rosa Maria Banuth

Révision et traduction vers le français : Amélie Courau

Rapporteurs de séances : Caroline Scotti Vilain et Guillemette Marie Martin

Assistant exécutif : Lucas Fonseca Guimarães



Empowered lives.
Resilient nations.



MINISTRY OF
PLANNING

